



Améliorer la santé et la conservation des sols

INDICATEUR ET CIBLE 2030

75 % des superficies cultivées seront couvertes en hiver par des cultures ou par des résidus de cultures

FRÉQUENCE DE SUIVI : TOUS LES TROIS ANS

PÉRIODE DE RÉFÉRENCE : 2013-2019

Explication de l'indicateur

- Les couvertures végétales ont des effets bénéfiques sur la santé et la conservation des sols ainsi que sur la productivité des cultures. Les cultures et les résidus de récoltes qui sont laissés en surface pour couvrir les sols durant l'hiver agissent comme une barrière physique en protégeant le sol contre les pluies érosives et le ruissellement. Ils permettent aussi de maintenir ou d'améliorer plusieurs caractéristiques dynamiques du sol (activité microbienne, infiltration de l'eau, porosité, etc.).
- Parmi les types de cultures ciblées, il y a les céréales d'automne, les cultures de couverture, les prairies ou pâturages et les cultures permanentes.
- Les résidus de cultures doivent couvrir au minimum 30 % de la surface du sol après le semis. Ce niveau de couverture de résidus assure une protection adéquate des sols.

Pertinence de l'indicateur par rapport à d'autres objectifs ou enjeux spécifiques du Plan d'agriculture durable 2020-2030

- Changements climatiques
- Amélioration de la qualité de l'eau
- Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement
- Améliorer la biodiversité



Évolution de l'indicateur

- Actuellement, le pourcentage de superficies cultivées qui sont couvertes en hiver se situe entre 57 et 66 %, selon la moyenne des années 2013 à 2019. Les pratiques qui consistent à laisser des résidus à la surface du sol sont à la hausse, tout comme le recours aux cultures de couverture d'hiver et aux céréales d'automne. Les superficies de prairies et de pâturages, quant à elles, sont à la baisse. Le tableau ci-dessous présente l'état actuel de la situation et les projections à l'horizon de 2030 par groupe de régions.
- Le suivi de l'indicateur se fera par groupe de régions administratives, selon les superficies qui y sont couvertes en hiver par des prairies, des pâturages ou des cultures permanentes. L'atteinte de la cible sera évaluée à l'échelle de la province.

POURCENTAGE DES SUPERFICIES CULTIVÉES QUI SONT COUVERTES EN HIVER SELON DES GROUPES DE RÉGIONS AGRICOLES DU QUÉBEC

| GROUPES DE RÉGIONS | PROPORTION DES SUPERFICIES DE CULTURES PÉRENNES* | NUMÉRO DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES | T0 (MOY. 2013-2019) | CIBLE 2030 |
|--------------------|--|------------------------------------|---------------------|--------------|
| 1 | Faible (< 20 %) | 06, 13, 14, 16 | de 39 à 52 % | 70 % et plus |
| 2 | Moyenne (de 20 à 50 %) | 02, 03, 04, 09, 15, 17 | de 56 à 68 % | 75 % et plus |
| 3 | Forte (> 50 %) | 01, 05, 07, 08, 10, 11, 12 | de 72 à 78 % | 80 % et plus |
| Province | | | de 57 à 66 % | 75 % et plus |

* Prairies, pâturages ou autres cultures permanentes cultivées en champ (par exemple : vergers, fraises et vignes)

Sources :

- Base de données des Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA) 2013-2019 (questions 5.1 et 5.24)
- Statistique Canada. Tableau 32-10-0408-01 – Pratiques de travail du sol utilisées pour préparer les terres pour les semis

Défis

Par rapport à l'état actuel, l'augmentation des superficies couvertes en hiver présente un défi, notamment dans le secteur horticole, pour lequel l'enfouissement des résidus est largement utilisé pour des raisons sanitaires. De même, la conversion des cultures pérennes en cultures annuelles que l'on observe actuellement peut compromettre la capacité à faire des gains dans la poursuite des efforts déployés à ce jour.